



BETTERAVE SUCRIERE

Rédacteurs

Bulletin rédigé par
l'Institut Technique de la
Betterave.

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,
GEETA Pithiviers, Cristal
Union, Ouvre et fils,
Tereos, Axereal,
Coopérative de
Boisseaux, Coopérative
de Puiseaux, Soufflet
Agriculture, Traitaphyt,
agriculteurs.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité*

EN BREF

- Augmentation de la cercosporiose, apparition de la rouille
- Très peu de ravageurs type teignes et noctuelles actuellement

Ravageurs

JAUNISSE

En parcelles non NNI, 4 observateurs signalent de la jaunisse de 5 à 50 % de la surface parcellaire touchée. 2 parcelles sont conduites en Agriculture Biologique.



NOCTUELLES

Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.

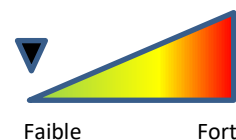
En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.

Sur 17 parcelles observées, **2 parcelles seulement** signalent des plantes touchées par les noctuelles, mais ne sont pas au seuil (2 % des plantes touchées).



Seuil indicatif de risque

Après couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations.**



Prévision

Les températures chaudes et l'absence de pluie sont favorables à ce ravageur.

Contexte d'observations

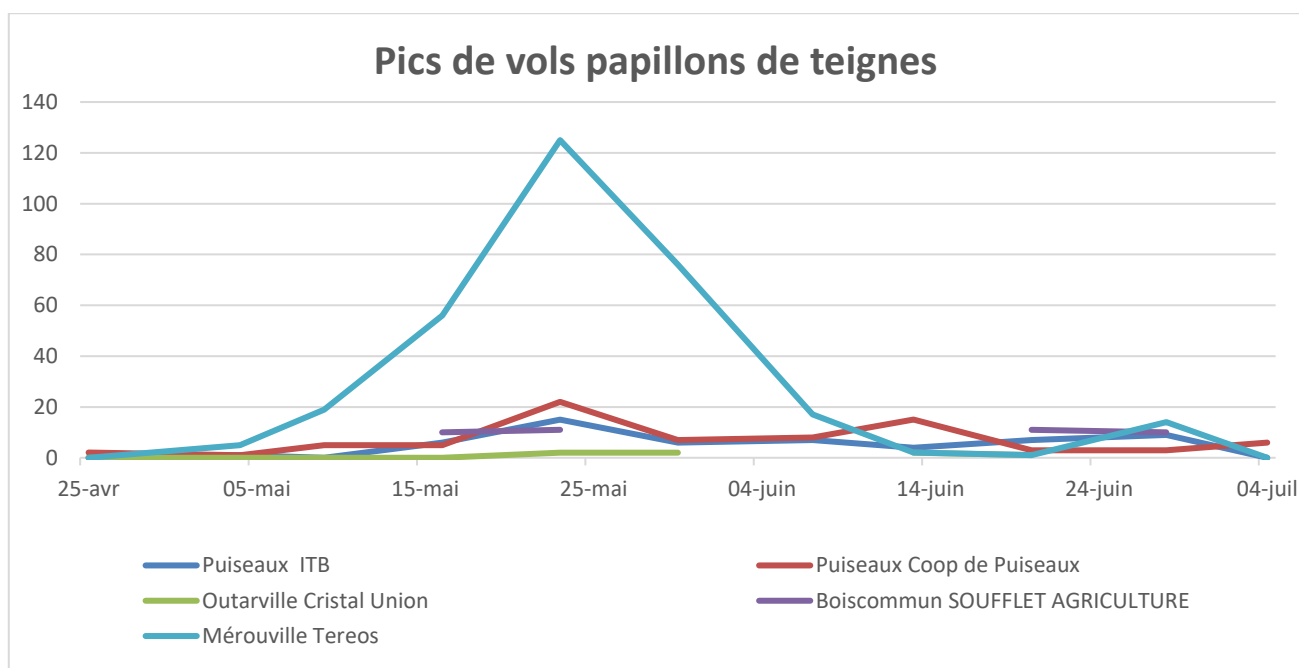
Jusqu'à la récolte, les teignes apparaissent d'abord en bordure ainsi que dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.

Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



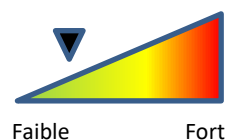
- Suivi des vols de papillons :

Le second pic de vol est passé. Sur 17 parcelles observées, 2 signalent des dégâts frais (4 % de plantes touchées).



Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.



Prévisions

Les températures chaudes sont favorables à ce ravageur mais les pluies lui sont défavorables.

Si le stress hydrique s'installe durablement ce ravageur peut évoluer.

CHARANCON *LIXUS JUNCII*

Contexte d'observations



2 parcelles du réseau signalent la présence d'adultes et 14 parcelles des pontes sur les pétioles, allant de 4 à 88 % de plantes touchées par des pontes.

Comme illustré sur cette photo, on observe une déformation du pétiole avec un point noir à l'emplacement de la piqûre. En fendant le pétiole, un petit œuf jaune orangé est observable.

Attention de ne pas confondre ces dégâts avec des chenilles de teignes qui peuvent elles aussi attaquer le pétiole.

Seuil indicatif de risque

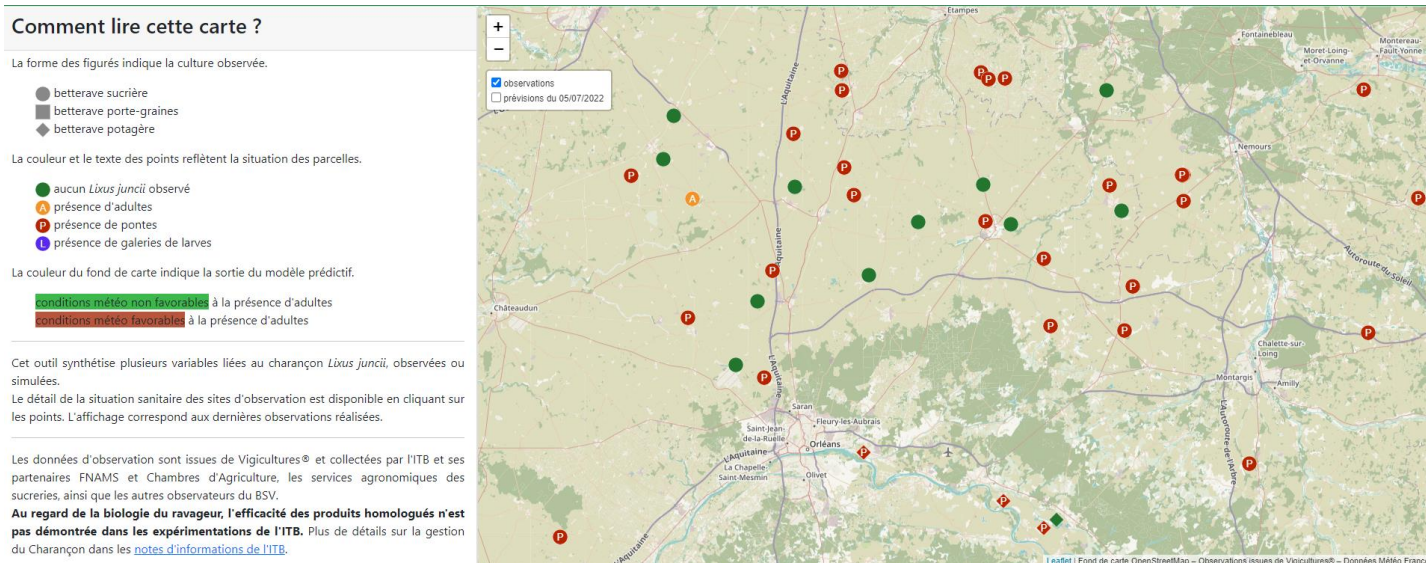
Bien qu'il n'y ait pas de seuil de risque, il convient d'éviter les pontes car aucun moyen de lutte n'existe sur les œufs et les larves. La lutte est essentielle dans les parcelles non irriguées.

Prévisions

Ce parasite est en extension. Il faut renforcer la surveillance des parcelles à l'ensemble de la région.

Outil « Alerte charançons »

L'ITB propose une carte interactive de la présence du charançon *Lixus juncii* et de ses pontes. Elle est établie à partir des observations de l'ITB et des partenaires de la filière, saisies dans Vigicultures®. Vous pouvez consulter l'article <https://www.itbfr.org/outils/alerte-charancons/> pour en savoir plus sur cet outil et retrouver la carte interactive mis à jour de façon hebdomadaire sur <http://charancons.itbfr.org/>



Maladies foliaires

Avant tout traitement, déterminer le type de maladies afin d'optimiser la protection fongicide, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

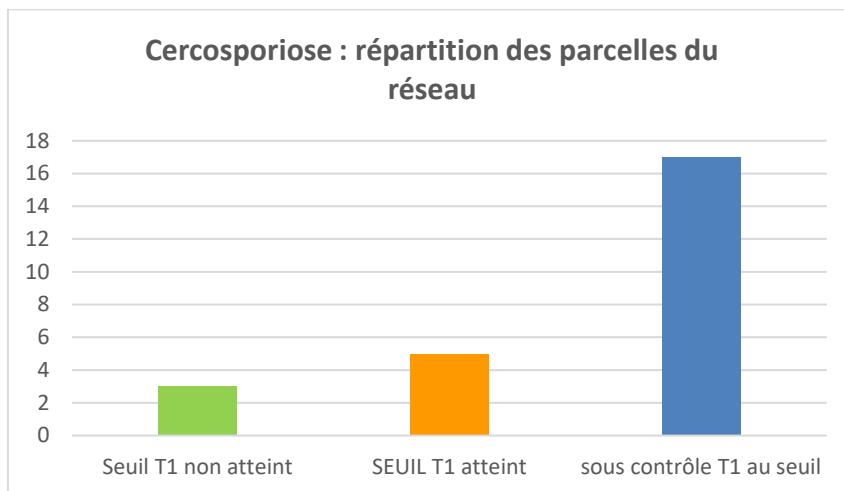
Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Centre Val de Loire	Premiers symptômes	20%	25 %

Contexte d'observations

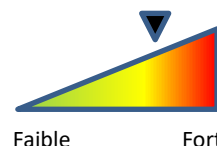
Cette semaine **25 parcelles** ont été observées, dont voici la répartition :

- **3** n'ont aucun symptôme
- **5** atteignent le seuil (symptômes allant de 1 à 8 %)
- **17** sous contrôle d'un T1



Prévisions

Si les températures nocturnes restent fraîches (>15 °C) et les températures maxi dépassent 30°C, ces conditions météorologiques ne favorisent pas un développement de la cercosporiose.

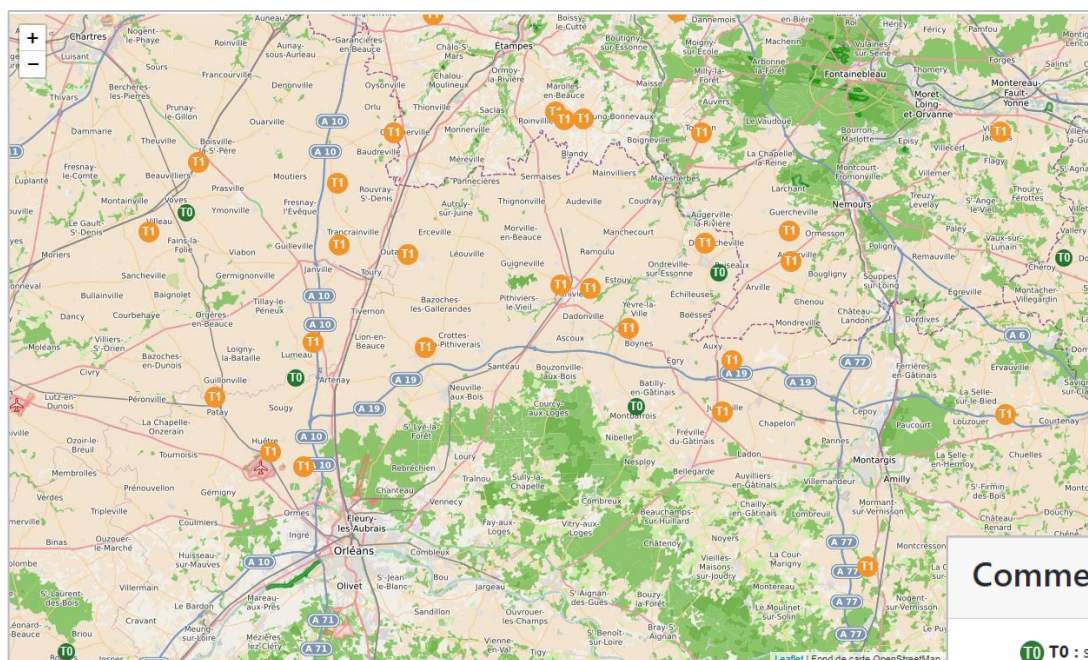


Faible Fort



Les tâches de bactériose Pseudomonas, noirâtres de formes variables, **ne doivent pas être confondues avec de la cercosporiose !!**

Vous trouvez chaque semaine la carte de l'outil « Alerte maladies » sur le site de l'ITB : <http://maladies.itbfr.org>



Comment lire cette carte ?

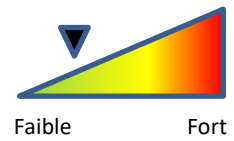
- T0** T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 : seuil de risque atteint. T1 réalisé ou à réaliser
- T2** T2 : seuil de risque atteint. T2 réalisé ou à réaliser
- T3** T3 : ...
- T4** T4 et plus

Contexte d'observations

Sur 8 parcelles observées, cette semaine la rouille a été signalée sur 3 parcelles, allant de 2 à 14 % (Janville, Patay, Voves)

Prévisions

A surveiller en conditions irriguées si les températures restent élevées.



Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 15 %.